

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2020

Absent : Pascal Le Tallec.

### **Vote des taux d'imposition aux taxes locales.**

La taxe d'habitation n'est plus à voter.

Taxe foncière sur le bâti : 17,36 % en 2019 proposition 2020 : 17,36 %

Taxe foncière non bâti : 63,16 % en 2019 proposition 2020 : 63,16 %

Proposition de reconduite des taux de 2019 en 2020.

**Délibération. Vote : Unanimité pour le maintien des taux.**

### **Vote des subventions.**

	Subventions 2019	Subventions 2020
<b>HENCHOU DON</b>	800 €	800 €
<b>FNACA</b>	50 €	50 €
<b>SOCIETE DE CHASSE</b>	200 €	200 €
<b>HISTOIRE ET PATRIMOINE</b>	250 €	300 €
<b>RIMAT</b>	2 300 €	2 300 €
<b>SNSM</b>	60 €	60 €
<b>LA PIERRE LE BIGAUT</b>	200 €	200 €
<b>POMPIERS PLESTIN</b>	100 €	100 €
<b>POMPIERS PLOUARET</b>	100 €	100 €
<b>FRANCE ADOT</b>	60 €	60 €
<b>LIGUE CONTRE LE CANCER</b>	60 €	60 €
Association des donneurs de sang	60 €	60 €
NAFSEP (sclérose en plaques)	60 €	60 €
<b>PROTECTION CIVILE</b>	60 €	60 €
<b>UNION OFFENSIVE DU TREGOR</b>	250 €	250 €
<b>RUGBY KREIZ TREGER</b>	60 €	60 €
<b>CAUE (Conseil d'Archi, d'Urba et de l'Env) 0,10 €/H : 60 €</b>		60 €
<b>LANVELLEC LOISIRS pas de demande en 2019</b>		200 €
<b>COMICE AGRICOLE PLESTIN PLOUARET 100 €</b>		pas de demande
<b>LANVELLEC EN FETE pas de demande en 2019</b>		pas de demande
<b>COMITE DES FETES pas de demande en 2019</b>		pas de demande
<b>CLUB AVEL DRO pas de demande en 2019</b>		pas de demande
<b>CLUB DE GYM pas de demande en 2019</b>		pas de demande
<b>Sauvegarde chapelle de St Carré pas de demande en 2019</b>		pas de demande
<b>Petit Théâtre de Lanvellec pas de demande en 2019</b>		pas de demande
<b>AMICALE LAIQUE pas de demande en 2019</b>		pas de demande
<b>APE pas de demande en 2019</b>		pas de demande
<b>4 L TROPHY (Florence Geffray)</b>		200 € avec logo Lanvellec

**Les associations ne demandant pas de subvention remercient la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle Steredenn et divers locaux lors de leurs manifestations tout au long de l'année.**

**TOTAL SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 2019 : 4 830 €. EN 2020 : 5 130 €**

**PREVISION BUDGETAIRE 2020 : 6 000 €**

**Vote à l'unanimité de toutes les subventions 2020**



## Désignation des délégués aux commissions communales et au CCAS.

### COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

<b>COMMISSION DES APPELS D'OFFRES</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
FRANCOIS PRIGENT PRESIDENT	YVON LE PENVEN
MARION HORN	ANNIE LE JEUNE
ERIC ZANTE	LAURENCE GUILLOUX
YVES LE JEUNE	

1 président + 3 Titulaires

3 SUPPLEANTS

<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE TRAOU LONG</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANT</b>
YVES LE JEUNE – Adjoint aux travaux	YVON LE PENVEN
SYLVIE VIENNET (a postulé)	
MICKAEL ROTA	

3 TITULAIRES

1 SUPPLEANT

<b>SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DES COTES D'ARMOR (S D E)</b>	
ERIC ZANTE	YVON LE PENVEN

1 TITULAIRE

1 SUPPLEANT

<b>MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI</b>	
<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>
SYLVIE VIENNET	ANNABELLE LE ROUX

1 TITULAIRE

<b>DELEGUES AU SELPPT (SYNDICAT DES ECOLES)</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANT</b>
JACQUES BADEL	FRANCOIS PRIGENT
ANNE CHARLOTTE ROLLAND	
ANNABELLE LE ROUX	
3 TITULAIRES	1 SUPPLEANT

#### DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES

MIREILLE LE FOLL	
KARINE LAUNAY	

<b>DELEGUES AU CNAS</b>	
REPRESENTANT DES ELUS	ANNIE LE JEUNE
REPRESENTANTE DES SALARIES	FRANCOISE LE BELLEGUIC

<b>REPRESENTANTS DES ELUS AU C.C.A.S.</b>	
FRANCOIS PRIGENT PRESIDENT	
ANNIE LE JEUNE Adj. Affaires sociales	
LAURENCE GUILLOUX	
JACQUES BADEL	
CLAUDINE MERRANT	

<b>REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE AU C.C.A.S.</b>	
PIERRE PERU	
JACQUELINE BOULENGER	
BERNARD ROLLAND	
ARMELLE PAGE	

<b>JOURNAL MUNICIPAL</b>	
ELY PERU	LAURENCE GUILLOUX
FRANCOIS PRIGENT	ANNIE LE JEUNE
YVON LE PENVEN	CLAUDINE MERRANT
ANNE CHARLOTTE ROLLAND	ANNABELLE LE ROUX.

COMMISSION COMMUNALE DES TRAVAUX	
YVES LE JEUNE Adjoint aux travaux	YVON LE PENVEN Cons. Délégué voirie
ELY PERU	SYLVIE VIENNET
JACQUES BADEL	PASCAL LE TALLEC
FRANCOIS PRIGENT	MICKAEL ROTA
ERIC ZANTE	MARION HORN

COMMISSION FLEURISSEMENT	
ANNIE LE JEUNE	JACQUES BADEL
LAURENCE GUILLOUX	YVES LE JEUNE

COMMISSION DES FINANCES	
FRANCOIS PRIGENT	ANNIE LE JEUNE
MARION HORN	

DELEGUES DU CONSEIL AU COMITE DES FETES	
LAURENCE GUILLOUX – Adjointe comm	JACQUES BADEL – Adjoint auprès assos.
ELY PERU	YVON LE PENVEN
PASCAL LE TALLEC	CLAUDINE MERRANT
SYLVIE VIENNET	

REFERENT FRELONS AUPRES DE LTC	
YVES LE JEUNE	YVON LE PENVEN

BASSIN VERSANT DE LA LIEUE DE GREVE	
YVES LE JEUNE	

COMMISSION DE SUIVI DU DEVELOPPEMENT DE LA FIBRE	
YVON LE PENVEN	ERIC ZANTE
YVES LE JEUNE	

1 DELEGUE A LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES	
YVON LE PENVEN	

DELEGUEE CULTURE AUPRES DU RIMAT	
LAURENCE GUILLOUX	SYLVIE VIENNET

## Travaux 2020.

### Etat des travaux commencés en 2019

- Les travaux d'adduction d'eau sur le bourg vont être terminés cette année. Les dates restent à préciser par le Syndicat d'eau de Traou Long – Goas Koll. Aucune charge pour la commune.
- Après la fin des travaux d'adduction, la réfection de la 2<sup>ème</sup> partie des trottoirs du bourg seront réalisés.

### A prévoir :

- Salle Steredenn : revêtement bitumineux face au hall d'entrée (emplacements handicapés) et à l'ouest coté cuisine. A voir avec la commission des travaux pour validation des surfaces.

### Convention pour travaux en mutualisation avec les services techniques de Plestin les Grèves.

- Convention de 170 heures pour travaux d'égavage et de T.P.



## **Projet d'installation d'un columbarium au nouveau cimetière.**

### **Présentation d'un devis.**

Projet d'implantation et de modèle à étudier. Le modèle présenté ne faisant pas l'unanimité.



## **Projet d'installation d'une nouvelle machine distributeur de pain par un boulanger. Participation communale à définir.**

Notre machine étant HS, il serait intéressant de la renouveler.

La boulangerie de Plouaret ne serait plus intéressée.

Contact avec la boulangerie de Plufur. S'est désistée ce jeudi.

A revoir avec un autre boulanger du secteur.

Les représentants reprennent contact avec le boulanger de Plouaret.

De notre côté, nous allons contacter des boulangeries.

Proposition de participation de la commune.

Quel pourcentage de la location ou de l'achat la commune serait prête à investir pour ce projet.

100 € /mois ? soit 1200 € H.T. annuel 1 440 € TTC sous forme de subvention.

Coût de la location : environ 350 € H.T. / Mensuel.

Accord unanime de participation communale.



## **Délégation du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT.**

Délibération fixant les délégations d'attributions du conseil municipal au Maire selon les articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT.

Signatures de devis, de bon de commande ou toutes pièces concernant les dépenses d'investissement jusqu'au montant de 5 000 €.

Délibération.

Vote : unanimité



## **Questions diverses.**

### **- Renouvellement du contrat d'entretien des chaudières gaz.**

Trégor Gaz Ploumilliau. Devis pour les 3 chaudières gaz 332 € H.T. / 398,40 € TTC.

Délibération.

Vote : Unanimité

### **- Ecole : Délibération pour solliciter le renouvellement du régime dérogatoire à la semaine de 4,5 jours auprès de l'inspection académique (semaine de 4 jours pour le RPI Lanvellec Plufur Tremel)**

Délibération.

Vote : Unanimité

### **- Entretien de l'orgue Dallam : Devis du facteur d'orgues Formentelli. (annuel) 1 380 € TTC**

**Autoriser le Maire à solliciter la subvention de 50 % auprès de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles)**

Délibération.

Vote : Unanimité

- **Achat cuve à fioul avec pompe pour le service technique municipal :**  
2 devis : Achatmat 1 149 € H.T. / 1 378,80 € TTC  
Prolians 993,37 € H.T. / 1 120,04 € TTC  
Autoriser l'adjoint aux travaux à choisir le matériel ayant la meilleure offre qualité/prix à concurrence de 1 500 € H.T.  
Délibération. Vote : Unanimité
  
- **Loyers du 3 T d'avril et mai 2020.**  
Conformément à la demande du gouvernement de supprimer les loyers des commerçants durant la période de confinement et de fermeture des établissements j'ai pris la décision de supprimer le loyer d'avril pour le restaurant Le 3 T. Lors de la réunion avec les adjoints nous avons émis le souhait de supprimer également le mai de mai.  
Acté lors du conseil municipal de 7 mai sans délibération.  
Il convient de prendre une délibération.  
Délibération. Vote : Unanimité

## **POUR INFO :**

- **Attribution d'une prime aux employés présents durant toute la période de confinement liée au COVID19.**  
Acté lors du conseil municipal du 7 mai 2020.  
Attribution de 1 000 € pour les temps complets et de 700 € pour le temps partiel.
  
- **La statue de Saint Carré est partie pour sa restauration. Elle est actuellement en phase de congélation chez Sylvain Sury à Lanvellec. Elle sera ensuite prise en charge par Mme Marie Gouret ACR Polychromie, Restauratrice à Angers.**  
La totalité des travaux est financée par l'Association de Sauvegarde de la chapelle de Saint Carré pour un montant de 3 296,40 €.
  
- **Point sur la chapelle Saint Loup.**  
Rétrocession, en 2020, de la chapelle à la commune de Lanvellec pour l'euro symbolique. Les frais de notaire seraient à notre charge.  
Les travaux sont en cours d'achèvement. Finitions des enduits intérieurs.  
Il n'y aura plus de travaux à réaliser sur la chapelle.  
L'entretien extérieur sera à la charge de la commune (tonte, débroussaillage, création d'un espace parking à côté de la chapelle (lieu très humide... donc à étudier par la commission des travaux pour connaître la faisabilité et le coût de cet aménagement).  
L'association de Saint Loup demande :
  - soit une fusion de leur association avec l'association de sauvegarde de la chapelle de Saint Carré (les membres de l'association ont été sollicités).
  - soit la reprise en main de l'association par des personnes locales et en l'occurrence la candidature d'une ou d'un président.L'association a prévu une inauguration lors des journées européennes du patrimoine le 19 et 20 septembre 2020.

- **Battues administratives aux sangliers sur arrêté Préfectoral durant tous le mois de juin.** Prévion de 5 battues. La 1<sup>ère</sup> a eu lieu le mercredi 3 juin.
- **Distribution de masques aux habitants de Lanvellec :** une 1<sup>ère</sup> distribution dans les boites aux lettres ou directement aux personnes de + de 60 ans et des personnes à risques a été faite les 25 et 26 mai. Pour les autres personnes les masques peuvent être retirés en Mairie aux horaires d'ouverture.
- **Circuit des chapelles du 25 juillet au 23 août inclus.**  
Exposition à la chapelle Saint Maudez.  
Artiste : Marc Digois (Loc Envel) Peinture et Mobiles.  
Voir pour réunion des bénévoles et planning des permanences.  
Voir disponibilité des conseillers pour les permanences
- **Motion de soutien, du conseil municipal, aux agriculteurs subissant des dégâts importants sur leurs cultures occasionnés par les sangliers et les choucas.**

Le conseil municipal de Lanvellec demande, instamment, aux pouvoirs publics de mettre en œuvre des actions de régulation de ces espèces afin de remédier aux préjudices très importants dont les agriculteurs locaux sont victimes. Les actions sporadiques sont loin d'être suffisantes. La situation empire d'année en année sans que rien ne bouge. Nous nous associons aux revendications du monde agricole. Il en va de la survie de notre agriculture locale. Les sangliers n'ayant pas de prédateurs nous nous exposons à un développement anarchique de l'espèce. Il en va de même pour les choucas. En n'agissant pas nous remettons, également, en péril la bio diversité chère aux instances écologiques.